



**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 24 mars 2020
de
SGS SA, Genève**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte le 24 mars 2020, sous la présidence de Monsieur Shelby R. du Pasquier à Genève au siège de la société. La séance commence à 14h00 et est levée à 14h35

M. du Pasquier précise qu'il intervient comme président de l'Assemblée, en remplacement du Président du Conseil d'administration, M. Peter Kalantzis, et ceci en application de l'article 14 des statuts de la SGS SA qui autorise un autre membre du Conseil d'administration de présider l'Assemblée de la société en lieu et place du président du Conseil d'administration.

En raison de la situation d'épidémie qui prévaut, le Conseil d'administration a pris la décision de tenir l'Assemblée générale en l'absence de la présence physique des actionnaires. Nos actionnaires ont été invités à exercer leurs droits en donnant des instructions, par écrit ou électroniquement, au représentant indépendant. Il leur a également été donné l'opportunité d'adresser des questions par e-mail qui seront traitées au cours de l'assemblée

Ces mesures exceptionnelles, dictées par les circonstances, ont été prévues expressément par l'Ordonnance du Conseil Fédéral du 16 mars 2020 relative à l'épidémie du COVID-19.

D'autre part, la Société a été informée qu'en raison de ces mesures, le lieu prévu pour l'assemblée, à savoir le Théâtre du Léman n'est plus à même d'accueillir l'Assemblée. Dans ces conditions, l'Assemblée se tient au siège de la Société. Au vu de cette situation, des mesures ont été prises pour s'assurer que tout actionnaire qui se présenterait tout de même au lieu indiqué dans la convocation soit accueilli et soit en mesure de donner des instructions de vote. Le Président peut confirmer à l'Assemblée qu'aucun actionnaire ne s'est présenté au Théâtre du Léman.

Puis, le Président, désigne Monsieur Olivier Merkt, General Counsel du Groupe SGS, comme secrétaire de l'assemblée.

Le secrétaire constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 12 des statuts, par lettre adressée le 28 février 2020 à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions nominatives.

L'organe de révision, la société Deloitte SA, est représenté par Monsieur Matthew SHEERIN.

Le Président informe que les débats sont enregistrés afin de pouvoir en dresser un compte-rendu, en sus du procès-verbal.

Ces formalités étant accomplies, le secrétaire donne connaissance de la liste de présence :

4'901'365 actions nominatives de Fr. 1.- chacune (soit 64,78%du capital-actions) sont représentées à l'assemblée par le représentant indépendant, Me Gérard Defacqz, notaire à Genève.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets portés à l'**ordre du jour**, à savoir :

- 1 Rapport annuel 2019**
 - 1.1. Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019
 - 1.2. Vote consultatif du rapport de rémunération 2019
- 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction**
- 3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA**
- 4 Elections**
 - 4.1. Elections au Conseil d'administration
 - 4.2. Election du Président du Conseil d'administration
 - 4.3. Election du Comité de rémunération
 - 4.4. Election de l'organe de révision
 - 4.5. Election du représentant indépendant
- 5. Rémunération**
 - 5.1. Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2021
 - 5.2. Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2021
 - 5.3. Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2019

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

Le secrétaire informe l'Assemblée qu'aucune question d'actionnaire n'a été soumise à la société nécessitant que des réponses soient fournies en relation avec les objets de l'ordre du jour.

- 1 Rapport annuel 2019**
 - 1.1 Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019**

Le rapport annuel, les comptes annuels de la SGS SA et les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019 ont été mis à disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et statutaires. Une copie imprimée du rapport annuel demeurera annexée au présent procès-verbal.

Les actionnaires ont également pu prendre connaissance du rapport du 20 février 2020 de l'organe de révision, la société Deloitte SA, sur les comptes de SGS SA et sur les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019.

L'organe de révision déclare n'avoir rien à ajouter à ses rapports, dans lesquels il recommande l'approbation des comptes de SGS SA et des comptes consolidés tels que soumis à l'assemblée.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée ayant pris connaissance du rapport annuel, des comptes et des rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2019 approuve :
- le rapport annuel
- les comptes annuels de SGS SA et
- les comptes annuels consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2019
tels qu'ils ont été soumis. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'869'950	99.36%
NON	3'867	0.08%
ABSTENTIONS	27'548	0.56%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

1.2 Rapport de rémunération 2019 (vote consultatif)

Dans un souci de transparence, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à un vote consultatif le rapport sur les rémunérations.

Il est rappelé que ce rapport, qui détaille les principes du Groupe en matière de rémunération, est disponible sur le site internet et est également annexé au rapport annuel.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve le rapport de rémunération 2019. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'560'858	93.05%
NON	330'300	6.74%
ABSTENTIONS	10'207	0.21%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Il est tout d'abord rappelé qu'en vertu des dispositions légales, les personnes ayant participé à la gestion sont exclues de ce vote, à savoir :

- les membres du Conseil d'administration ayant exercé durant tout ou partie de l'exercice 2019,

- b) les membres de la Direction ayant assumé une fonction durant tout ou partie de l'exercice 2019,
 c) les personnes proches des membres du Conseil d'administration

la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'exercice 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'599'396	98.47%
NON	36'350	0.78%
ABSTENTIONS	35'017	0.75%

Actions présentes/représentées lors de ce vote
 (après déduction des actions exclues de ce vote) : 4'670'763

3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA

Le bénéfice net disponible, à disposition de l'assemblée, se compose comme suit :

	CHF
Bénéfice de l'exercice	735'232'728
Report de l'exercice précédent	200'446'558
Dividendes payés sur nos propres actions mises en circulation en 2019 avant l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2019	(85'410)
Réduction du capital par annulation d'actions	68'000
Mouvement de la réserve pour propres actions	3'930'158
Total du bénéfice net disponible	939'592'034
Dividende total de CHF 80.- par action	(604'191'200)
Solde reporté à nouveau	335'400'834

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice net disponible de CHF 939'592'034.

- ♦ Dividende : CHF 604'191'200
- ♦ Solde reporté à nouveau : CHF 335'400'834

Étant rappelé qu'aucun dividende n'est payé sur les actions détenues directement ou indirectement par SGS SA.

L'assemblée est informée qu'en cas d'acceptation, le dividende de CHF 80.- brut par action sera payé le 30 mars 2020 sans frais, sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice net disponible, soit :

- payer un dividende de CHF 80.- par action (CHF 604'191'200) et
- reporter CHF 335'400'834 à compte nouveau."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'893'307	99.83%
NON	5'655	0.12%
ABSTENTIONS	2'403	0.05%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4 Elections

4.1. Elections au Conseil d'administration

Les mandats de tous les administrateurs actuellement en fonction arrivent à terme le jour de l'assemblée. Le Conseil d'administration a été informé que Messieurs Luitpold von Finck et Peter Kalantzis ont décidé chacun de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Le Conseil propose la réélection des huit administrateurs sortants qui se représentent pour un nouveau mandat, ainsi que l'élection de Messieurs Sami Atiya et Tobias Hartmann.

Conformément aux dispositions statutaires, le mandat des membres du Conseil d'administration est d'une durée d'un an arrivant à terme à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2021.

La résolution suivante est mise au vote :

4.1.1 "L'assemblée réélit Monsieur Paul DESMARAIS, jr. en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021"

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	3'729'764	76.09%
NON	1'147'252	23.41%
ABSTENTIONS	24'349	0.50%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.2 "L'assemblée réélit Monsieur August François VON FINCK en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'558'053	93.00%
NON	338'736	6.91%
ABSTENTIONS	4'576	0.09%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.3 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'605'156	73.56%
NON	1'293'148	26.38%
ABSTENTIONS	3'061	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.4 "L'assemblée réélit Monsieur Calvin GRIEDER en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'677'830	95.44%
NON	220'536	4.50%
ABSTENTIONS	2'999	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.5 "L'assemblée réélit Monsieur Cornelius GRUPP en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'789'393	97.72%
NON	107'375	2.19%
ABSTENTIONS	4'597	0.09%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.6 "L'assemblée réélit Monsieur Gérard LAMARCHE en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'577'667	93.40%
NON	320'784	6.54%
ABSTENTIONS	2'914	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.7 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'800'591	77.54%
NON	1'097'355	22.39%
ABSTENTIONS	3'419	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.8. "L'assemblée réélit Madame Kory SORENSON en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'524'183	92.31%
NON	374'179	7.63%
ABSTENTIONS	3'003	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.9. "L'assemblée élit Monsieur Sami Atiya en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'827'027	98.48%
NON	71'019	1.45%
ABSTENTIONS	3'322	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.1.10. "L'assemblée élit Monsieur Tobias HARTMANN en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'686'720	95.62%
NON	211'264	4.31%
ABSTENTIONS	3'381	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Paul DESMARAIS, jr., August François VON FINCK, Ian GALLIENNE, Calvin GRIEDER, Cornelius GRUPP, Gérard LAMARCHE, Shelby R. DU PASQUIER et que Madame Kory SORENSON sont **réélus** et que Messieurs Sami Atiya et Tobias HARTMANN sont **élus**. Les administrateurs élus, respectivement réélus, ont déclaré accepter ces mandats.

4.2 Election du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Calvin Grieder comme Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

La résolution suivante est mise au vote :

4.2 "L'assemblée élit Monsieur Calvin GRIEDER en qualité de Président du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'676'998	95.42%
NON	221'468	4.52%
ABSTENTIONS	2'899	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

Le Secrétaire constate que Monsieur Calvin Grieder, ayant recueilli la majorité absolue des voix, est élu. Il confirme en outre qu'il a déclaré, par avance, accepter ce mandat.

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Le Président propose d'élire les membres du Comité de rémunération.

Les résolutions suivantes sont mises au vote :

4.3.1 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	3'408'131	69.53%
NON	1'485'434	30.31%
ABSTENTIONS	7'800	0.16%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.3.2 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	3'344'733	68.24%
NON	1'548'879	31.60%
ABSTENTIONS	7'753	0.16%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.3.3 "L'assemblée élit Madame Kory SORENSON en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'774'383	97.41%
NON	117'382	2.39%
ABSTENTIONS	9'600	0.20%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Ian GALLIENNE et Shelby R. DU PASQUIER sont **réélus** et que Madame Kory SORENSON est **élue**. Ces derniers ont déclaré accepter ces mandats.

4.4 Election de l'organe de révision

Le Président propose de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes statutaires de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020.

Le représentant de Deloitte SA confirme que cette dernière acceptera ce mandat, si l'assemblée en décide ainsi.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide de réélire Deloitte SA, Genève, comme organe de révision des comptes de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS, pour l'exercice 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'636'446	94.59%
NON	244'932	5.00%
ABSTENTIONS	19'987	0.41%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

4.5 Election du représentant indépendant

Le Président propose de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz comme représentant indépendant.

"L'assemblée décide de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz, comme représentant indépendant pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'834'989	98.64%
NON	63'664	1.30%
ABSTENTIONS	2'712	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

5.1 Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2021

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction. Il rappelle que les décisions de l'Assemblée en cette matière sont contraignantes pour la société.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant global de CHF 2'300'000.- représentant la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'809'597	98.13%
NON	79'130	1.61%
ABSTENTIONS	12'638	0.26%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

5.2 Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2021

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la rémunération fixe due à la Direction.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée autorise l'allocation d'un montant cumulé maximum de CHF 14'000'000.- pour la rémunération fixe des membres de l'Operations Council (y compris le Directeur Général) pour la période fiscale 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'684'490	95.58%
NON	204'028	4.16%
ABSTENTIONS	12'847	0.26%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

5.3 Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2019

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver le montant global de la rémunération variable, liée à la performance de l'Operations Council durant l'exercice 2019.

la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant cumulé de CHF 7'002'429.- représentant la rémunération variable due aux membres de l'Operations Council en rapport avec l'exercice fiscal 2019."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'773'703	97.39%
NON	108'242	2.21%
ABSTENTIONS	19'420	0.40%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'901'365

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président indique que la prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 23 mars 2021.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée à 14h35.

DocuSigned by:

 ADB442DA59C446B...

Shelby R. DU PASQUIER
Président de l'assemblée

DocuSigned by:

 4D93E8C304EE48A...

Olivier MERKT
Secrétaire de l'assemblée

Annexe au procès-verbal :
- Rapport annuel 2019